

Le point de vue des patient·es

Soignons les maladies de jeunesse du DEP!

Le dossier électronique du patient (DEP) est un outil au fort potentiel. Utilisé à large échelle, il servirait à rattraper en grande partie le retard que la Suisse a pris dans la digitalisation de la santé. Il permettrait aussi d'éviter des dépenses inutiles et pourrait être précieux et pratique pour les patient·es.

Aujourd'hui, le DEP souffre de quelques maladies de jeunesse dont le traitement nécessitera de la volonté, tant des pouvoirs publics que des prestataires de soins.

Trop de complexité

D'abord, pour être utile, le DEP doit être utilisé. Et pour qu'on l'utilise, il faut y voir une utilité. Actuellement, seuls quelques prestataires de soins s'y mettent et les patient·es sont ainsi trop peu incité·es à le faire. Il est vrai que l'outil tel quel est complexe. Dans certains cantons romands, il faut même aller au registre du commerce pour créer son identité électronique ! Cela doit être simplifié. On espère qu'un projet d'identité électronique public et national qui permettrait de recevoir son e-ID de la même manière que son passeport, puisse voir le jour car en l'état actuel, l'effort demandé est tout simplement trop important.

Le fédéralisme, un frein à l'innovation?

Suisse oblige, le DEP a été conçu de manière très, voire trop, fédéraliste. Il existe aujourd'hui huit communautés DEP dont les tailles varient à l'extrême. Huit communautés dont les données sont censées (légalement) pouvoir être lisibles d'un système à l'autre et qui sont autant de manières de faire différentes pour les prestataires de soins. C'est beaucoup trop, ce d'autant plus que, technologiquement parlant, tout développement coûte très cher. Huit communautés, cela signifie qu'on fait le même travail huit fois.

Il est urgent qu'une seule communauté, ou à tout le moins une base commune plus centralisée, soit proposée, à l'instar du projet de registre d'actes authentiques électroniques pour lequel la Confédération a prévu une centralisation. C'est la deuxième maladie de jeunesse : dans le domaine technologique, si l'on veut un outil utilisable et attrayant, on doit pouvoir investir et le mettre à jour rapidement. Le fédéralisme est, sans doute, dans ce domaine un frein à l'innovation.

Créer des fonctionnalités utiles

Dernière maladie de jeunesse, le DEP doit urgemment disposer de fonctionnalités étendues dont l'utilité pour le/la patient·e sera plus évidente qu'aujourd'hui. On peut envisager, par exemple, une centralisation de ses ordonnances (puisque l'ordonnance électronique est en cours de développement) ; on peut aussi imaginer utiliser le DEP pour y intégrer des directives anticipées, bénéficier de modules de prévention personnalisés ou encore de plans de soins ou de médication partagés.

C'est à ces conditions que le DEP pourra s'imposer et développer sa potentialité. Pour autant que la Confédération et les cantons investissent de l'argent dans l'instruction de la population, en particulier des personnes plus âgées, à son utilisation. Les principales mesures de la révision de la LDEP, notamment l'ouverture automatique d'un dossier ou l'obligation de participer pour les professionnel·les de la santé vont dans le bon sens, mais l'outil lui-même se doit d'être attractif.



Baptiste Hurni
Président de la section romande de la Fédération suisse des patient?es